

SESSION EXTRAORDINAIRE – 19 DÉCEMBRE 2024

PROCÈS-VERBAL de la session extraordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Chelsea tenue le 19 décembre 2024 à 16 h 30 à la salle du conseil de la MRC des Collines-de-l'Outaouais, au 216, chemin d'Old Chelsea, dans la Municipalité de Chelsea, Québec.

ÉTAIENT PRÉSENTS les conseillères Cybèle Wilson, Rita Jain et Kimberly Chan, et les conseillers Dominic Labrie et Christopher Blais sous la présidence du Maire Pierre Guénard.

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS Me Sheena Ngalle Miano, Directrice générale et greffière-trésorière, Me Charles-Hervé Aka, Directeur du Service des affaires juridiques et du greffe, M. Robert Binette, Directeur général adjoint et Directeur du Service des Finances, et Mme Ghislaine Grenier, Responsable des communications par intérim.

ÉTAIT ABSENT le conseiller Enrico Valente.

Une période de questions fut tenue, laquelle a duré environ 14 minutes.

CONVOCATION

Tous les membres du conseil ont été dûment convoqués.

QUORUM

Le Maire ayant constaté qu'il y avait quorum, déclare l'assemblée ouverte à 16 h 31.

VOTE

À moins d'indication contraire dans le présent procès-verbal, le Maire se prévaut de son privilège prévu à l'article 161 du *Code municipal du Québec* ([LRQ, c C-27.1](#)) en s'abstenant de voter.

386-24

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Cybèle Wilson, appuyé par le conseiller Dominic Labrie et résolu que l'ordre du jour gouvernant cette session, soit et est par la présente adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

387-24

APPROBATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2025

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Kimberly Chan, appuyé par la conseillère Cybèle Wilson et résolu que les prévisions budgétaires pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2025 soient adoptées comme suit :

SESSION EXTRAORDINAIRE – 19 DÉCEMBRE 2024

387-24 (suite)

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT	Budget 2025
	\$
Revenus	
Taxes	21 705 130
Compensation tenant lieu de taxes	815 877
Transferts	1 243 437
Services rendus	1 604 778
Imposition de droits	2 071 176
Amendes et pénalités	307 515
Intérêts	390 000
Autres revenus	133 500
	<u>28 271 413</u>
Charges	
Administration générale	(4 470 483)
Sécurité publique	(5 135 083)
Transport	(7 154 556)
Hygiène du milieu	(5 054 443)
Santé et bien-être	(69 800)
Aménagement, urbanisme et développement	(1 137 711)
Loisirs et culture	(4 342 619)
Frais de financement	(2 000 558)
	<u>(29 365 253)</u>
Conciliation à des fins fiscales	
Amortissement	4 297 778
Produit de cession / Gain sur disposition	0
Remboursement ou produit de cession	0
Placement – réduction de valeur	0
Financement à long terme des activités de fonctionnement	150 000
Remboursement de la dette à long terme	(3 792 050)
Affectation – activités d’investissement	0
Affectation – excédent de fonctionnement non affecté	0
Affectation – excédent de fonctionnement affecté	573 270
Affectation – réserves financières et fonds réservés	(153 729)
Affectation – dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	18 571
	<u>1 093 840</u>
Excédent de fonctionnement à des fins fiscales	<u>0</u>

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale et greffière-trésorière ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous documents donnant effet à la présente résolution.

Le Maire Pierre Guénard demande le vote :

POUR

- Kimberly Chan
- Cybèle Wilson
- Christopher Blais

CONTRE

- Dominic Labrie
- Rita Jain

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

SESSION EXTRAORDINAIRE – 19 DÉCEMBRE 2024

388-24

DISTRIBUTION DU RÉSUMÉ DU BUDGET 2025

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Christopher Blais, appuyé par la conseillère Cybèle Wilson et résolu que conformément à l'article 957 du *Code municipal* (RLRQ, c. C-27.1), un document explicatif du Budget 2025 et du Programme quinquennal d'immobilisations de la Municipalité soit distribué à chaque adresse civique lors de l'envoi des comptes de taxes 2025.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale et greffière-trésorière ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

389-24

LEVÉE DE LA SESSION

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Dominic Labrie, appuyé par la conseillère Rita Jain et résolu que cette session extraordinaire soit levée à 17 h 29.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Sheena Ngalle Miano
Directrice générale et greffière-trésorière

Pierre Guénard
Maire